

Les Lits Halte Soins Santé Novæ (LHSS)

Un accompagnement médico-social au service de personnes qui ne peuvent se soigner faute de lieux de vie adapté

MISSION DU SERVICE

Le service des Lits Halte Soins Santé est destiné à accueillir des personnes « sans abri » ou « mal logées », dont la ou les pathologies ne relèvent pas d'une hospitalisation, mais requièrent un cadre et une hygiène de vie stables, propres à garantir la mise en place ou la poursuite de soins nécessaires à l'amélioration de leur état de santé.

Les LHSS ont pour missions de proposer et de dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés, de mettre en place un accompagnement social visant à faire reconnaître et valoir leurs droits, et d'élaborer avec les personnes un projet de sortie individuel. Ils reposent sur des principes d'inconditionnalité et de gratuité de la prise en charge et peuvent, à ce titre, s'adresser à des personnes sans droits ouverts sur le territoire.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de **personnes accueillies** : 27

Sexe : 22 hommes et 5 femmes

Age :

- 2 personnes âgées de moins de 25 ans ;
- 6 personnes ont entre 25 et 39 ans ;
- **16 personnes ont entre 40 et 59 ans ;**
- 3 personnes de plus de 60 ans,

Nombre de demandes : 40

Nombre d'entrées : 19 / **Nombre de sorties** : 20

Nombre de refus : 23

Durée moyenne des séjours sortants : 140 jours, soit 4,6 mois

Taux d'occupation : 93 %



Année d'ouverture : 2008

Nombre de salariés : 4,26 ETP + temps infirmier et médecin autant que de besoin

Nombre de places : 7

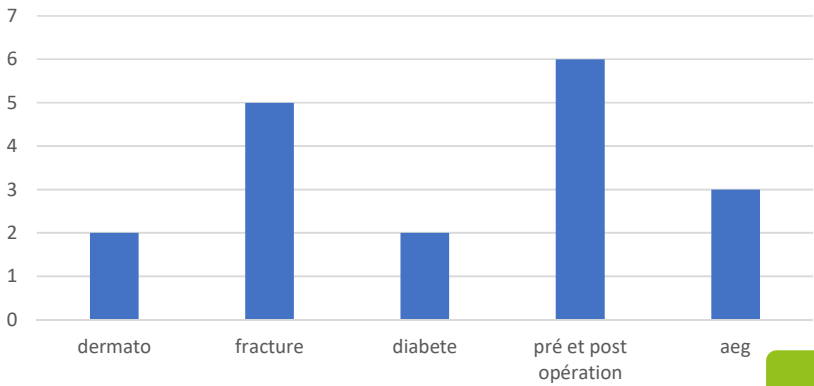
ÉLÉMENTS DE PROFIL

Organismes orienteurs :

Sur les 19 personnes orientées en LHSS cette année, 8 l'étaient par la PASS de l'hôpital général, 4 par des associations, 3 par d'autres services de l'hôpital général, 2 par le CCAS, 1 personne a été orientée par une clinique et une autre par le SDSEI. Cette année nous avons accueilli, pour la première fois, un couple. En effet une dame ne souhaitant pas se séparer de son compagnon a été accueillie avec lui, afin de mettre en place un protocole de soins post opératoires.

Principales raisons d'arrivées

Motifs d'orientation



ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| Les LHSS manquent de places

Cette année nous avons accueilli 5 personnes de plus qu'en 2023. La durée moyenne de séjour a baissé de presque deux mois et se rapproche d'une **durée en cohérence avec les missions du dispositif**. Le nombre de demandes de dossiers d'admission est constant. Il est à noter que depuis l'ouverture de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM), les motifs d'entrée sont plus adaptés.

| Les LHSS, un accompagnement sur mesure

L'équipe des LHSS met en place un accompagnement au plus près des besoins et des attentes des personnes. Aussi cette année 2024, nous avons guidé un Monsieur autour de son désir d'insertion professionnelle. Ce dernier a pu, grâce aux soins prodigués et à l'accompagnement mis en œuvre, s'engager dans une formation de conducteur d'engins. Nous avons également orienté une dame âgée de 66 ans, alcoololo dépendante, vers une famille d'accueil. Cette solution de sortie sur mesure lui a permis de se poser au sein d'un environnement bienveillant et adapté à sa situation. S'agissant des personnes sans droits, l'accompagnement se révèle complexe et demande aux équipes un effort de distanciation. Il faut souvent accepter qu'à la fin des soins, il n'y ait pas de solution pour la personne. Elle doit alors retourner à la rue, ce qui dans certains cas fragilise d'autant plus sa situation somatique.

| L'embolisation des dispositifs

La durée de séjour tend à se réduire et avoisine cette année les quatre mois. L'arrivée des LAM permet un meilleur turn-over. Pour autant, il est complexe d'éviter les ruptures de parcours. Bien souvent les personnes orientées vers ce dispositif n'ont pas de demandes actives auprès du SI-SIAO. Aussi, les réorientations vers l'hébergement d'urgence ou le CHRS, par exemple, se heurtent à l'embolie des dispositifs. De plus, il est également complexe de mettre en place des références sociales de droit commun, notamment pour les personnes percevant l'AAH, devant bénéficier d'un suivi par les services du Conseil Départemental.

| Le nouveau cabinet IDE

Nous avons, en 2024, collaboré avec un nouveau cabinet infirmier. Ce partenariat riche permet à nos résidents d'être accompagnés individuellement. Les infirmières sont repérées par les personnes accompagnées et les professionnels de la structure travaillent en bonne intelligence avec ces professionnels de santé.

| Les LHSS, la formation, la réflexion

En 2024, nous avons pu participer de façon dérogatoire à des **rencontres régionales** en Occitanie. Ce temps, organisé par la Fédération des Acteurs de la Solidarité, a permis de rencontrer des équipes intervenant dans des LAM et des LHSS. Echanges de pratiques et discussions sur les problématiques communes rencontrées ont été autant de sujets riches et porteurs de sens.

Les professionnels des LHSS ont également pu, pour certains, bénéficier de la **formation « accompagnement fin de vie »**, dispensée de manière commune aux professionnels des LAM. Tout au long de l'année les salariés ont bénéficié de formations, telles que gestion de la violence ou Sauveteur Secouriste du Travail.

| Les départs

En 2024, 20 résidents ont quitté le dispositif. Nous avons dû mettre fin à 4 séjours pour des faits de violences. Ces actes ne peuvent être tolérés dans notre collectif, qui abrite des personnes vulnérables. Deux résidents ont décidé de quitter le dispositif, l'un est retourné dans sa famille, l'autre a fui pour se soustraire à une sanction pénale. Nous avons guidé trois personnes vers un dispositif d'hébergement d'urgence. Une dame de 66 ans, à l'issue d'un séjour d'un peu plus d'un an, a été accueillie au sein d'une famille d'accueil. Un résident a intégré le Chez soi d'Abord, un autre la Ferme St Joseph. Nous avons guidé une dame vers un logement autonome situé à Orthez, lui permettant ainsi de se rapprocher de sa fille. Un résident a été incarcéré, quatre autres ont quitté le dispositif sans solution à la fin de leurs soins. Enfin, un Monsieur a réintégré son domicile et nous déplorons cette année le décès d'un Monsieur qui a succombé à un arrêt cardiaque, au sein même du service.

PERSPECTIVES

En 2025, nous souhaitons poursuivre la **dynamique engagée autour des projets des personnes**, en donnant du rythme aux accompagnements et, ainsi, aux durées de séjour. Enfin, l'OGFA va mettre en place progressivement un **nouveau logiciel métier**. Ce dernier sera beaucoup plus approprié et sécurisé pour le dispositif, notamment au regard du maniement de données médicales.